



Les crises (internationale, climatique, politique, énergétique, financière...) que nous avons successivement traversées ont fragilisé autant les ménages que les collectivités locales.

Elles auront des conséquences sur la gestion des affaires locales.

Les crises : celles qui nous font douter en l'avenir et jettent un voile de mélancolie sur l'équipage humanité que nous sommes, marquées par des niveaux sans précédent d'inégalités et de méfiance.

Oui nous tournons la page de cette année 2022 rapidement, non pas pour fermer les yeux sur toutes ces tragédies, mais bien pour conserver en nous une part d'espoir et croire que nous pouvons soutenir en quelque sorte l'avenir en ne retenant que l'essentiel pour un autre mode de vie.

Pour notre collectivité, même contrainte par de très fortes hausses des coûts et des prix, vous pourrez lire au travers de ce nouveau magazine que nous avons poursuivi en 2022 nos investissements, et accompagné de très nombreux projets.

Malgré les contraintes et les obstacles qui vont se présenter, soyez assurés que nous garderons en 2023, intact le sens de notre action et poursuivrons plus que jamais notre engagement, celui d'un service public de qualité. C'est la version optimiste de penser qu'une partie des solutions à la crise passe par les territoires de proximité avec tous ceux qui au quotidien accompagnent une dynamique collective.

En attendant de vous retrouver le 11 janvier, en ce début d'année je vous souhaite au nom de l'équipe municipale, à toutes et à tous une très bonne année 2023. Meilleurs vœux à vos familles et à vos proches.

Bien à vous !

Patrick Lefrançois

SOMMAIRE

- P 2-3 └ Retour en images
- P 4-6 └ Développement durable
- P 7 └ Économie - Service
- P 8-9 └ Citoyenneté
- P 10 à 14 └ Urbanisme
- P 15 └ Travaux
- P 16-17 └ Action sociale
- P 17 └ Sécurité
- P 18 └ Associations
- P 19 └ Éducation
- P 20 └ Le Carnet
- P 21 └ Culture
- P 22 └ Métropole
- P 23 └ Fiche pratique : l'eau
- P 24 └ Agenda

Mairie de Notre Dame d'Oé
1 place Louis de Marolles
37390 Notre Dame d'Oé
mairie@ndoe.fr

OÉ
LE MAG

Sites Internet de la ville :
www.ville-notre-dame-doe.fr
www.oesia.fr

Directeur de publication : Patrick Lefrançois
Photos : Service communication de la ville et Blog

Conception - Mise en Page - Édition :
Service communication de la ville

Le blog :
<https://notredamedoe37.blogspot.com>

OÉ
LE MAG

Toute l'info en continu

notredamedoe37.blogspot.com - ville-notre-dame-doe.fr - oesia.fr





Concours de pétanque à St Georges sur Cher



Goûter en famille à la crèche



Après-midi à l'EHPAD



AG de l'ESO Basket



Mini ferme de Cédric Hallier à l'EHPAD



Cinéma de plein air



Fête de la musique



Les scouts à Mazières

Retour en images

DANS LA VILLE



Oé les Assos !



Vide grenier



L'automne en Oésie



Les Aînés en Grèce



Fred Chabot en démo salle Colette



Les Charmilles



Cérémonie du 11 novembre



atelier chocolat à CAP Jeunes



L'ACC 37 toujours sur les podiums

Sobriété énergétique

La crise énergétique consécutive à la guerre en Ukraine a eu comme première conséquence des hausses considérables des prix de l'énergie sur les marchés. Cette situation inédite a incité les collectivités locales, de manière accélérée à décliner un plan de sobriété énergétique proportionné pour réduire leurs consommations de gaz et d'électricité.

Depuis trois mois, elles tirent la sonnette d'alarme et demandent au gouvernement la mise en place de tarifs réglementés de l'énergie. À défaut d'être entendues, elles devront payer le prix fort. **Le renouvellement des contrats métropolitains, arrivés à terme cet été, s'est traduit pour notre collectivité par une augmentation de 100 % du prix de l'électricité et de 500 % du prix du gaz.**

Cette hausse du coût des fluides représente déjà plus de 145 000 € sur l'année 2022 pour une période de chauffage de 2 mois. Elle est estimée à plus de 350 000 € en 2023. Une situation qui va peser très lourdement sur les équilibres budgétaires des collectivités locales pour les années à venir.

La Ville a donc mis en place un plan d'actions de maîtrise des dépenses d'énergie demandant à l'ensemble des utilisateurs des bâtiments communaux de s'engager ensemble dans une démarche de sobriété.

En parallèle, la Ville, déjà engagée dans des actions pérennes destinées à améliorer les performances énergétiques, va accélérer le déploiement de travaux à gains rapides sur ces bâtiments (autoconsommation électrique comme elle vient de le faire pour Oésia – éclairage LED – outil de régulation, etc.....). Elle priorisera en 2023 ces investissements pour poursuivre la rénovation énergétique de ces bâtiments.



Éclairage public

Conseil Local de Sobriété Énergétique

Le Maire de Notre Dame d'Oé a été invité à participer au premier conseil local de sobriété énergétique qui s'est réuni le 24 novembre 2022 à l'initiative de la Ville de Tours et de Tours Métropole Val de Loire. Plus de 40 acteurs du territoire dont des chefs d'entreprise, le CEA, la CCI, les bailleurs sociaux, etc... ont partagé leurs expériences.

Le conseil local de sobriété énergétique s'est engagé à prendre sa part afin d'impulser un engagement collectif et solidaire (ex : connexion aux réseaux de chaleur) de lancer de nouvelles expériences en s'intéressant à la production et à l'utilisation de l'hydrogène bas-carbone et renouvelable. Le CLSE doit se réunir de nouveau au début de l'année 2023.



Depuis le 1er octobre 2022, la Ville a généralisé l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, une démarche qu'elle avait présentée dans le Mag numéro 4 de février 2022, demandant votre avis, et mettant en avant la préservation de la biodiversité, la réduction des nuisances lumineuses et les bienfaits sur la qualité du sommeil.

Entre temps dans un contexte de tension énergétique autour de son approvisionnement, la flambée des prix a renforcé l'adhésion de l'opinion publique à des stratégies d'économies.

D'autres villes de la Métropole se sont engagées dans cette démarche, et Tours Métropole Val de Loire éteint désormais l'éclairage public de ses zones d'activités. Elle a également inscrit dans l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal (RPLI) l'extinction obligatoire des enseignes lumineuses et des vitrines de 23h00 à 7h00.

Pour la Ville de Notre Dame d'Oé, la plage de l'extinction de l'éclairage public est de 23h00 - 6h00 sur tout le territoire communal.

Et si quelques quartiers bénéficient encore d'un éclairage nocturne, c'est tout simplement parce qu'il faut un peu de temps pour que la phase opérationnelle colle parfaitement à l'objectif souhaité, objectif atteint quand les changements des horloges des points de comptage seront complètement achevés.



Idéalement placé en cœur de ville, ce parc de près de 2 hectares ouvert au public, a bénéficié d'un réaménagement complet. En 2022, en remplacement des pins qui déclinaient, il a fait l'objet d'une replantation. Une place de choix fut réservée à des arbres remarquables comme l'arbre impérial ou le tilleul argenté. Un complément de mobilier extérieur a été installé. Ce site très prisé des promeneurs est également mis à disposition pour de nombreuses manifestations communales : fête de la musique, cinéma en plein, les Oestives... L'aire de jeux pour les jeunes enfants connaît un franc succès. Ces réaménagements successifs renforcent l'attractivité des lieux. Au début des beaux jours, nombreux sont les promeneurs qui s'installent pour la pause déjeuner dans un cadre de verdure reposant.

La mare

La mare du parc de Mazières, même si elle ne répond plus aux besoins d'antan, joue un rôle clé, elle permet de capter du carbone et constitue, au

sein de la ville un îlot de fraîcheur. Chaque Oésien/Oésienne s'est approprié(e) cette mare seul/e ou en famille, avec des amis, le week-end, en semaine.

Halte familière pour regarder le cygne, les canards, chercher les mouvements des poissons, ou tout simplement s'asseoir 5 minutes sur un banc pour trouver quiétude et inspiration, cet espace offre un potentiel récréatif et d'évasion. Cette mare devient donc un sujet, mais un sujet de précaution, qui nécessite de concilier en un même lieu les attentes de chacun/e. Elle fait également partie d'un patrimoine ancien qui a son histoire dans un lieu de verdure ouvert au public.

La troisième vague de chaleur, qui a sévi cet été, a eu pour conséquence son assèchement complet. Les élus et les bénévoles ont organisé une opération de sauvetage pour extraire les 400 poissons qui s'asphyxiaient avant de les relâcher dans la Perrée.

Le cygne a trouvé un milieu plus favorable à son environnement pour une période temporaire.

Puis, la collectivité a cherché à mettre en œuvre une solution technique réalisable et financièrement acceptable pour la réhabilitation de cet espace naturel.

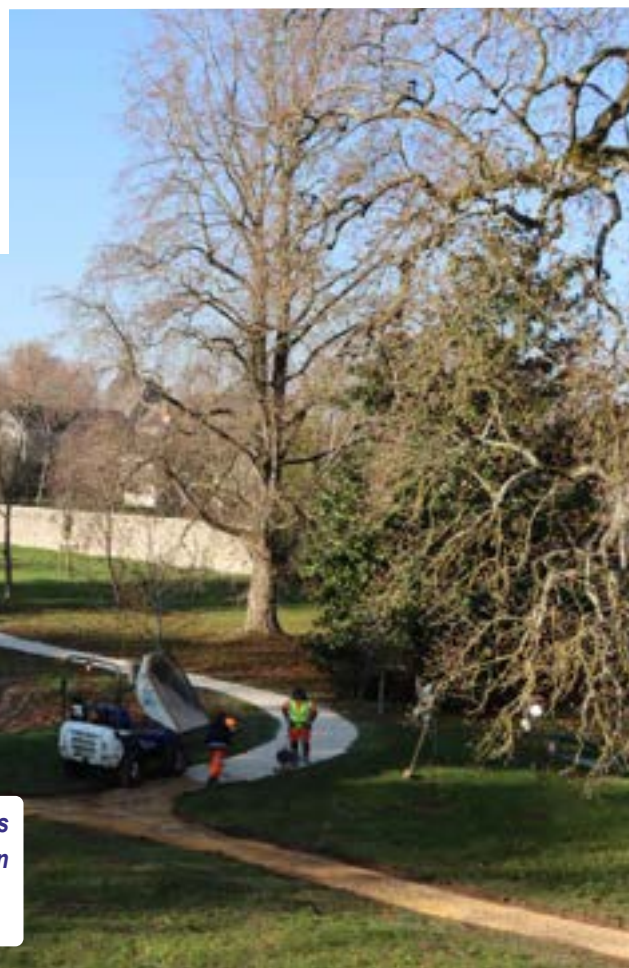


La municipalité n'a pas eu d'hésitation, elle a lancé une opération de grande envergure pour restaurer, sauvegarder, et agrandir la mare. Une extraction des boues pour libérer les sources, un reprofilage des berges de la mare et un entretien des végétaux ont été nécessaires pour qu'elle retrouve un cadre paysager très agréable et ses nombreuses fonctions écologiques. Cette opération est une réussite, les sources jaillissent de nouveau et la mare retrouve petit à petit un son niveau d'eau.



Le plan biodiversité, porté par la Municipalité, vise à renforcer la préservation des milieux naturels et à mobiliser les actions nécessaires à sa restauration.

La nature nous protège ! Nous devons en retour protéger ce capital commun pour notre avenir et celui de nos enfants. Les éco-systèmes sont des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques.



La prise en compte environnementale nous apprend que les espaces naturels sont une ressource non renouvelable et que les mares contribuent à tisser un réseau du vivant (tritons, grenouilles, libellules...). Toutes ces actions sont au cœur de notre politique publique locale !

Fèves : 4 rue René Cassin

C'est au cours de leur cursus scolaire commun au CFA de Bayonne, que Marie Baillet et Baptiste Cochereau se sont rencontrés. Leur passion commune pour le chocolat leur a donné envie de poursuivre l'aventure et d'ouvrir un « Bean To Bar » : littéralement de la fève à la tablette !



Ce concept qui permet la maîtrise totale de la chaîne de production par une même personne sur un même lieu, est encore peu commun et inexistant à Tours.

Chez Fèves, les laboratoires sont ouverts et visibles du salon de thé afin de permettre au public de voir chaque étape de la fabrication.

Vous y trouverez des tablettes issues des 4 principales origines du chocolat : le Pérou, les îles Salomon, la Colombie et le Vanuatu. Des assortiments de chocolats sont proposés à Noël et Pâques. La petite équipe, vous propose aussi des ateliers afin que vous repartiez avec votre tablette !

L'atelier design : 37 rue Calder

Forte de 16 ans d'expérience dans la menuiserie, Anaïs Bigard a souhaité s'associer avec Caroline Gouin, rencontrée dans l'entreprise où toutes deux étaient employées.

Leur entreprise ne travaille qu'avec des fournisseurs français du Grand Ouest et assure ainsi toute la maîtrise de la chaîne, sauf la pose, sous-traitée à différentes sociétés.

L'atelier design vous propose tous travaux de menuiserie intérieure et extérieure (pergola, volets, verrière, dressing, escalier,...) dans les principaux matériaux existants : bois, pvc et aluminium.



SERVICE



En début de mandat, la municipalité a demandé au groupe La Poste, que le bureau de poste de Notre Dame d'Oé fasse l'objet d'une modernisation de ses espaces car l'aménagement précédent datait de 1997. La commission départementale de la présence postale dans les territoires (CDPPT) a répondu favorablement à cette demande et a accordé une enveloppe budgétaire de 140 000 € pour réaménager l'ensemble de cet espace « nouvelle génération » et assurer la rénovation complète des systèmes de sécurité.

Bureau de Poste nouvelle génération

Les travaux ont été réalisés au mois de septembre 2022. « Face à la montée en puissance du e-commerce, à la crise sanitaire et aux attentes des clients en terme de proximité, La Poste a décidé de refondre en profondeur l'aménagement de ses bureaux de poste et l'accueil apporté à ses clients » explique le groupe La Poste.

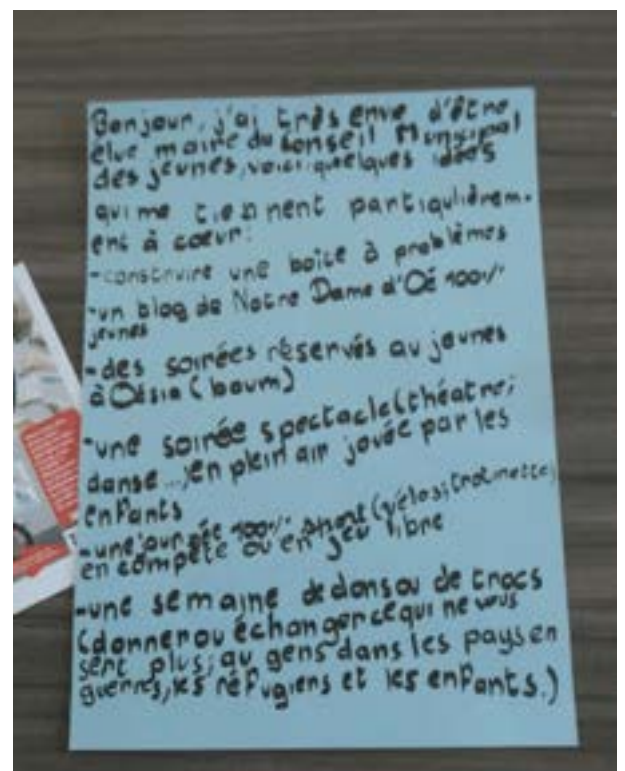
Satisfaits, c'est aussi ce que nous ont dit les clients, accueillis et invités par les représentants de la direction tourangelle du groupe La Poste (Hélène Aubry, Anne Gogué, Emmanuel David) et les élus municipaux, à partager un café, à l'occasion de l'inauguration de ce nouvel espace.



Depuis plusieurs décennies, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a permis à de nombreux jeunes Oésiens d'être les acteurs de leur ville.

Le CMJ est un lieu d'éducation à la citoyenneté, qui doit les aider à devenir des adultes responsables et à participer à la vie de leur commune. Il permet aux jeunes élus de s'exprimer, de s'impliquer dans la vie de la commune, et à l'équipe municipale de prendre en compte la parole des jeunes conseillers.

Le samedi 19 novembre Guillaume Asselin, Cindy Jouanneau et Cyril Camus ont installé en mairie, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Lucie Félix en classe de CM2 a été élue Maire. Paul Raimbault (CM2), Maëlle Mathias (CM1), et Léna Marques (CM2) ont été élus Adjoints au Maire.



Les actions du CMJ

En 2023, la Ville va organiser avec le député de la circonscription, la visite de l'Assemblée Nationale.

Ce sera l'occasion pour les jeunes élus de découvrir le Palais Bourbon, un des lieux emblématiques de l'expression de la démocratie.

Pendant tout leur mandat, ces jeunes écoliers, qui participeront aux temps forts de la vie citoyenne de la ville s'engagent à porter différents projets.

Leur première action de solidarité au profit du Téléthon est à saluer. Après avoir organisé une collecte de livres au sein des écoles, ils les ont revendus le jour du marché de Noël et ont récoltés 300 € au profit du Téléthon.





Conciliateur de justice

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit, de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Un conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté, volontaire et bénévole, qui est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du premier président de la cour d'appel, et qui a pour mission de régler à l'amiable des litiges de la vie quotidienne entre deux parties.

Voici la liste des litiges concernés :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Consommation
- Copropriété
- Commerçants
- Personnes
- Troubles du voisinage

Le conciliateur réunit les parties, les écoute, au besoin se transporte sur les lieux et se fait assister d'un expert si nécessaire. Lorsqu'il est en possession de tous les éléments, il s'efforce de trouver un terrain d'entente et d'élaborer un protocole d'accord.

Pour prendre rendez-vous avec le conciliateur de justice de notre territoire :

Permanences du conciliateur de justice :
Monsieur Daniel GRESSIER.
 Il recevra les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h30 à 17h00.

Uniquement sur rendez-vous en appelant au préalable
 à la mairie de Vouvray au 02.47.52.70.48
 Plus d'info sur <https://www.conciliateurs.fr>



Les violences faites aux femmes



Simplification du changement de nom



La loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation est applicable depuis le 1er juillet dernier. Une personne peut désormais changer de nom de famille une fois dans sa vie. Il est possible de supprimer, remplacer ou ajouter le nom de l'un de ses parents.

L'objectif de cette disposition répond à une demande du collectif « portemonnom » qui a porté ce projet de loi sur la transmission du nom aux côtés du député Patrick Vignal. La procédure est simplifiée et transférée aux mairies afin d'en faciliter l'accès aux citoyens. La mairie de domicile ou de naissance peut être saisie.

Le formulaire et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la Ville, rubrique « état civil ».

Une fois le formulaire et les pièces justificatives déposées, le demandeur doit confirmer sa volonté de changement de nom à l'occasion d'un rendez-vous physique en mairie, après un délai d'un mois incompressible.

Un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) vient d'être approuvé et rendu exécutoire depuis juillet 2022.

La Ville de Notre Dame d'Oé, comme près de la moitié des communes membres de la Métropole, porte depuis longtemps une attention particulière à la préservation du cadre de vie et à la lutte contre les nuisances visuelles qui peuvent être générées par l'affichage publicitaire ou les enseignes.

Depuis mars 2006, la Ville était dotée d'un règlement local de publicité et avait institué 4 zones de publicité restreinte.



À compter de l'entrée en vigueur du nouveau RPLI, qui a nécessité de nombreuses réunions au regard de situations très disparates d'une commune à l'autre, les publicités, les pré-enseignes doivent être mises en conformité avec le règlement dans un délai de 2 ans et dans un délai de 6 ans pour les enseignes.

Le RLPI métropolitain prolonge les effets protecteurs des 10 RLPI communaux, tout en les mettant à jour au niveau législatif et réglementaire. Il définit des règles harmonisées, à l'échelle des 22 communes. Il a pour objet de limiter la publicité autorisée en agglomération en unifiant les règlements locaux existants mais en tenant compte des spécificités locales.

Retrouvez toutes les informations détaillées : <https://www.tours-metropole.fr/RLPI>



Parking de la Cousinerie

Tours Métropole Val de Loire, maintes fois sollicitée par la municipalité oésienne accepte que le parking de la Cousinerie, situé rue Aristide Briand à Notre Dame d'Oé, devienne un espace foncier à vocation économique.

Ce parking, connaît une faible fréquentation, et a été occupé par les gens du voyage à de nombreuses reprises. À l'abri des regards, ils se livraient à des activités en tout genre, laissant à la charge de la collectivité l'évacuation de tonnes de déchets dont des carcasses de voiture.

Deux entreprises oésiennes déjà installées sur cette zone d'activités vont faire l'acquisition de ces 4 500m² pour y développer leurs activités commerciales.

Le PLUm : Quésako ?

Après consultation des communes, le conseil métropolitain a acté l'élaboration d'un plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm).

Il est, en effet, apparu nécessaire de mettre en cohérence et d'articuler l'ensemble des documents communaux, dans un document de planification unique à l'échelle métropolitaine. Le PLUm assurera alors une cohérence dans le suivi des politiques urbaines sur le territoire de la métropole.

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain est en cours d'élaboration, il fixera les règles d'urbanisme pour les 22 communes de la métropole : 22 PLU pour 1 PLUm. Pour la ville de Notre Dame d'Oé, Delphine Raguin adjointe au maire déléguée à l'urbanisme poursuit sa participation aux différents ateliers thématiques de construction du projet. Un long processus en plusieurs étapes qui devrait s'achever au début de l'année 2026. Les maires s'appuieront sur ce document réglementaire pour délivrer les autorisations du droit des sols, comme les permis de construire et les autorisations de travaux.

En attendant ce sont les PLU communaux qui s'appliquent.

Le ZAN : Quézako ?

Inscrit dans la loi Climat et résilience du 24 août 2021, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols est un objectif Zéro urbanisation fixé pour 2050.

Il demande aux territoires, communes, départements, régions, dans une première étape, de faire preuve de sobriété foncière en réduisant de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.



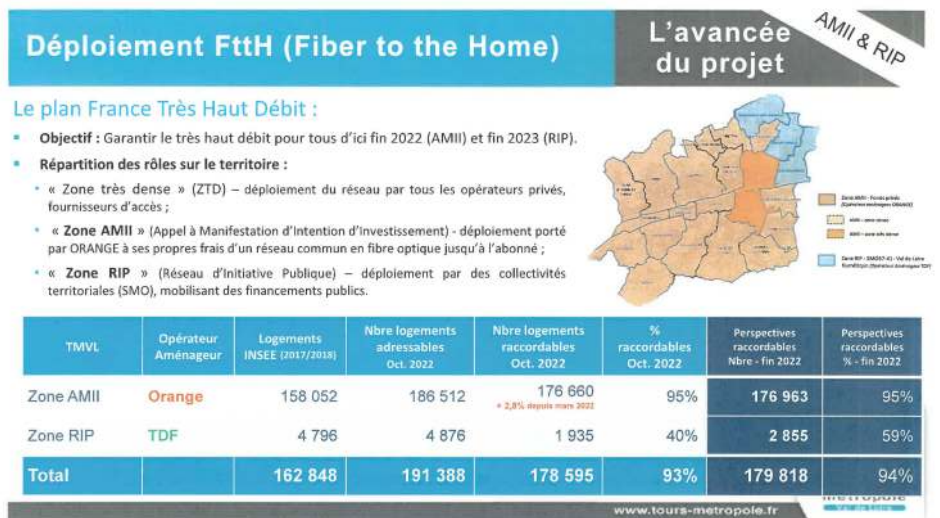
Déploiement de la fibre : un point d'étape

Une belle performance technique portée par l'Opérateur Orange, qui a permis un déploiement rapide. On peut tout de même reprocher un manque de visibilité des travaux de ce déploiement.

L'arrivée des opérateurs tiers a mis en évidence le manque de maîtrise de la chaîne de sous-traitance peu respectueuse du travail effectué par d'autres.

Ce qui a parfois conduit à débrancher des clients récemment connectés pour en rebrancher de nouveaux.

Avec 2251 logements raccordables identifiés, 98 % des logements sont aujourd'hui raccordés à la fibre, ce qui fait de Notre Dame d'Oé l'une des villes de la Métropole la plus connectée.



Extension du cimetière

La ville anticipe et prépare l'extension de son cimetière. En effet, l'augmentation de la population de Notre Dame d'Oé, nécessite une attention sur l'espace qui lui est nécessaire.



Le code général des collectivités territoriales prévoit que chaque commune doit disposer d'au moins un cimetière. Le même code stipule, par ailleurs, que le terrain destiné à l'inhumation des défunts doit être cinq fois plus étendu que l'espace requis pour y déposer le nombre présumé des morts qui peuvent y être enterrés chaque année.

Conformément aux dispositions générales du droit à sépulture, toute personne :

- décédée sur le territoire communal quel que soit leur domicile,
- domiciliée sur le territoire communal quel que soit le lieu de décès,

- non domiciliée sur le territoire communal mais qui dispose d'une sépulture familiale déjà existante dans le cimetière communal,
- de nationalité française établie hors de France mais inscrite sur les liste électorales de Notre Dame d'Oé doit pouvoir être inhumée dans le cimetière communal.

Dès lors, la commune de Notre Dame d'Oé pourrait être confrontée d'ici quelques années à un manque de place dans son cimetière. C'est pourquoi, elle vient de faire l'acquisition de deux parcelles au nord du cimetière existant d'une superficie totale de 6 033 m² permettant une extension future.

Aménagement urbain

Delphine Raguin, Adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme et au cadre de vie, sillonne la ville et enchaîne les rendez-vous avec les promoteurs, les bailleurs sociaux, l'Agence d'urbanisme de Tours Métropole Val de Loire...

Au sein de la commission urbanisme qu'elle anime, elle veille à la politique d'aménagement urbain de la ville dans une stratégie de long terme, Notre Dame d'Oé doit rester une ville à taille humaine qui offre de nombreux services et de multiples équipements. Petit territoire de 773 hectares, ses réserves foncières vont rapidement limiter son développement urbain, Notre Dame d'Oé est une ville intégrée dans un environnement « rurbain », une identité reconnue entre ville et campagne qui préserve son patrimoine paysager à la porte d'une grande ville.

La municipalité met un point d'honneur à offrir une politique de logements adaptés à la demande. En 2023 être logé dans des conditions dignes n'est pas un luxe, mais une impérieuse nécessité.

On doit pouvoir trouver à Notre Dame d'Oé un logement à coût abordable notamment pour les familles et les ménages les plus modestes quel que soit son âge ou sa situation. Des T2 pour les jeunes couples sans enfant, des logements intermédiaires pour les familles monoparentales et de grands logements pour les familles, des co-locations sociales, et bien entendu des logements adaptés, accessibles aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

La ville veille aussi à ce que les propositions soient diversifiées : location, achat en primo-accédant ou en accession à la propriété. Le renouvellement urbain et la qualité des logements sociaux renforcent également l'attractivité de notre commune.

Toujours soucieux de maîtriser son urbanisation, et dans un souci aussi de préserver son environnement, la ville impose également des constructions aux normes de qualité environnementale, centrées sur l'intérêt et le confort des locataires et des habitants. L'éco-quartier de la Borde illustre cette volonté de penser autrement l'intégration de l'urbanisation de demain au sein d'un habitat durable exemplaire en terme d'économies d'énergies.

4 programmes très diversifiés sont en cours :

- en centre ville avenue de Champeigné à l'Hôpiteau pour la construction de 14 logements individuels en primo-accédant avec Touraine Logement (permis qui fait l'objet d'un recours contentieux en instruction).
- au nord : la tranche 1 de l'éco-quartier de la Borde déjà livrée en partie, (65 logements dont 23 lots à bâtir, 22 logements sociaux et une résidence privée de 20 maisons individuelles).
- à l'est sur le secteur de la Bretonnière, la résidence « Les Rêves d'Oé » du promoteur Exéo qui achève le gros œuvre, (37 logements dont 18 maisons et 19 appartements en collectifs).
- en entrée de ville où le projet de la tranche 2 de la résidence des Charmilles du Promoteur Nexity devrait être prochainement présentés aux élus. Tranche 1 : voir article ci-contre.



Les charmilles : Tranche 1

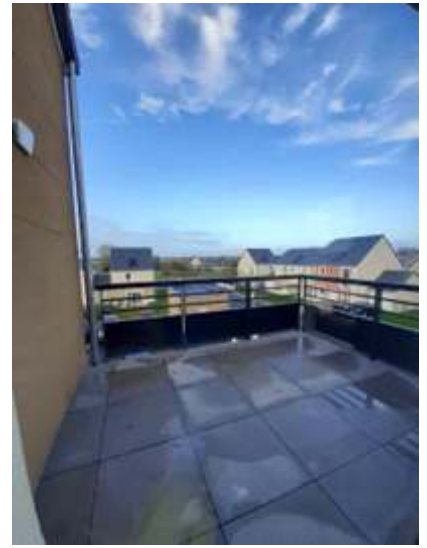
La première tranche de la résidence des Charmilles est aujourd'hui achevée. Les 11 maisons individuelles sont occupées depuis la fin de l'été 2022, et les locataires de la maison intergénérationnelle qui comprend 43 logements ont commencé à prendre possession de leur appartement fin décembre 2022.

37 types 2 et 6 types 3 ont été livrés par le promoteur Nexity à Valloire Habitat, filiale immobilière du Groupe Action Logement. La ville de Notre Dame d'Oé bénéficie d'un droit de réservation de 9 logements, la préfecture de 13 logements.

Jean Genet Adjoint au maire délégué aux affaires sociales et au logement a participé aux commissions d'attribution. Il a rappelé les grands principes qui font le cœur de l'habitat intergénérationnel : des valeurs de solidarité entre générations et voisins, de lutte contre l'isolement des personnes quel que soit leur âge, et la volonté de proposer une meilleure qualité de vie aux habitants.

Cette maison intergénérationnelle comprend également une salle commune d'environ 40m² qui sera confiée en gestion au CCAS de la ville.

Une réunion sera organisée début février 2023 pour l'ensemble des locataires.



Pour toute demande de logement, Tours Métropole Val de Loire, le Conseil Départemental et les bailleurs sociaux d'Indre-et-Loire ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande de logement. Cette organisation est destinée à faciliter vos démarches.

Ainsi, votre demande de logement est enregistrée sur un seul et même fichier utilisé par l'ensemble des acteurs de l'habitat social du département.

Vous pouvez adresser, déposer, mettre à jour ou renouveler votre demande auprès du partenaire de votre choix. Grâce à ce fichier, tous les organismes auront connaissance de votre démarche.

<https://www.demandelogement37.fr>

L'expérimentation, très concluante dans plusieurs départements, qui consiste à repérer les piscines enterrées et semi-enterrées, et très prochainement, les vérandas, les velux, les cabanons non déclarés, va désormais être étendue au département d'Indre-et-Loire.

La DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) va bénéficier du recours aux nouvelles technologies innovantes et d'algorithmes qui recherchent automatiquement les différences entre vues satellites et registre foncier.

La généralisation de ce dispositif est applicable depuis le second semestre 2022 ce qui se traduira par une régularisation des recettes de taxes foncières et de taxes d'aménagement dues à la collectivité territoriale concernée en 2023. Ce dispositif redonne le caractère "équitable" de l'impôt entre les redevables.

Les redressements éventuels pourront remontés jusqu'à 4 ans. Il est toujours temps de régulariser sa situation.

Intelligence Artificielle : algorithmes et taxes foncières



URBANISME : CADRE DE VIE

Le réaménagement du programme du « petit bois de la gare » est aujourd'hui achevé. Il comprenait plusieurs volets :

- La remise en état du petit bois et sa replantation,
- La création d'un parking de 27 places de stationnement,
- La réfection des aires de pétanque et le remplacement de mobilier urbain (tables et poubelles)
- La création d'un chemin piéton depuis la gare pour rejoindre le passage à niveau en direction de la rue des Bretonnières.
- Le réaménagement complet des ateliers municipaux en intérieur avec la création, de vestiaires hommes et femmes. Cette annexe comprend également une salle de réunion. Ce bâtiment répond aussi à des critères de performance énergétique. Il améliore grandement le confort des agents techniques qui travaillent en extérieur par tous les temps, en toute saison et sont soumis de ce fait aux aléas climatiques.
- Le réaménagement des espaces extérieurs de l'atelier municipal, avec la création d'une aire de lavage conforme à la réglementation en vigueur avec récupérateur et séparateur d'hydrocarbures.



Aménagement secteur gare



Ce travail a mobilisé les élus municipaux au sein d'une équipe projet : Guillaume Asselin pour les bâtiments, Jean-Luc Beurrier pour la voirie, Ludovic Bourdin pour les espaces verts ainsi que toutes les équipes techniques.

Les travaux de création du bâtiment, ont été confiés à des entreprises locales, dans le cadre d'un appel d'offres.

Les multiples compétences des agents techniques ont permis la réalisation en régie de l'installation des équipements sanitaires, de la pose des revêtements au sol, de la peinture intérieure ainsi que l'ensemble des aménagements de voirie, de clôture, de création des chemins piétons, etc.

Lors de l'inauguration, le maire a souligné la contribution collective des équipes à ce projet dans le respect des délais. Il a également remercié l'architecte Madame Rideau.



Espaces publics – Voirie réseau divers – Aménagements urbains

Pour améliorer le quotidien des familles oésiennes, la municipalité a procédé tout au long de l'année 2022 à un programme conséquent de travaux en régie aussi bien sur le domaine de la voirie que sur celui des espaces verts.

Elle a également procédé à une remise à jour de la signalisation routière au sol et poursuivi sa politique de travaux de mise en sécurité aux abords des écoles et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, comme prévu par le plan Ad'ap.

Seuls les travaux de réfection de la rue de la Perrée et du Parking de la boulangerie ont été confiés à l'entreprise Colas. La ville poursuit par ailleurs une importante politique de travaux en régie pour la création des espaces de voirie.



- Application d'enrobés : rue de la Mairie, rue de la Martinière, rue du Coulevrou, impasse des Besnardières,
- Sécurisation de chaussée en sortie rue de la Martinière,
- Création d'un trottoir rue Calder en bordure du CD 29 pour un aménagement de sécurité des élèves qui se rendent à l'arrêt bus,
- Création d'un chemin piéton pour se rendre de la maison de retraite à l'espace vert de Champeigné.
- Rue de la Perrée : aménagement de voirie et création d'un trottoir qui devra être poursuivi jusqu'à la rue de la Saintrie lorsque le foncier sera acheté et aménagement d'un cheminement piéton entre le parking du gymnase et la rue de la Martinière,



TRAVAUX RÉALISÉS



- Réaménagement de la rue Dunant/rue Paul-Emile Victor et nouveau sens de circulation en sens unique rue Paul-Emile Victor vers la rue de la Saintrie,
- Sécurisation de la placette en entrée principale de l'école élémentaire Françoise Dolto.

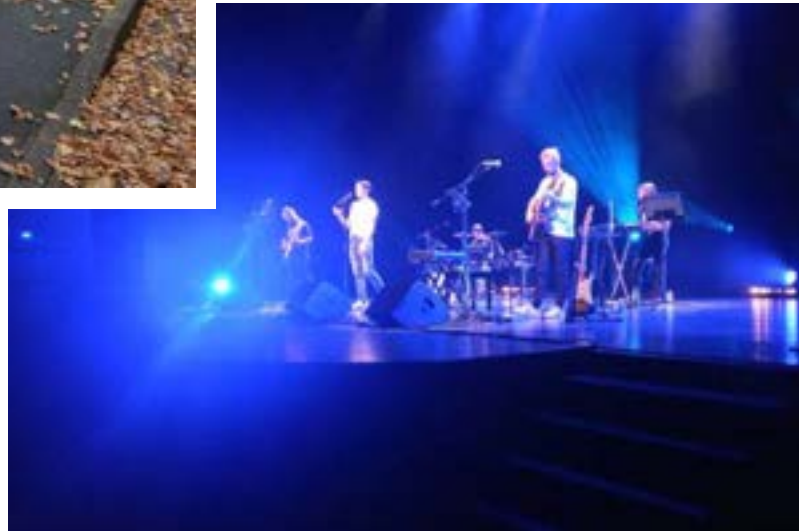
ACTION SOCIALE

Un week-end de début décembre dédié entièrement à nos aînés oésiens ! Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, les bénévoles du CCAS et les enfants du CMJ ont rendu visite à chacun d'eux le samedi matin afin de leur offrir le traditionnel colis de Noël accompagné d'un peu de lecture avec l'Almanach illustré de la Touraine 2023.

Le week-end s'est clôturé à Oésia, avec une très belle plongée dans les standards de la chanson française des années 60/70, interprétés tout en dynamisme et en émotion par le jeune artiste tourangeau Anthony Fraisse.



Joyeuses fêtes de fin d'année à nos aînés



Solidarité numérique : des séniors connectés

Pour la 3ème année consécutive, les ateliers numériques ont repris en Mairie de Notre Dame d'Oé.

Sur une initiative du CCAS, sous l'animation de Jean Genet, une douzaine de bénévoles oésiens donnent de leur temps 2 fois par mois pour accompagner une dizaine de séniors assidus, dans la découverte et la pratique d'internet.

Un calendrier de 7 séances de 1h30 a été calé jusque fin janvier 2023.

Le développement sans cesse de plus en plus important de la réalisation de nombreuses démarches administratives en ligne et la non-maitrise de l'outil numérique en général (smartphone, tablette, micro-ordinateur) renforce le risque croissant de fracture numérique au sein de la population.

Merci aux bénévoles accompagnateurs de venir en aide à nos aînés pour que cette fracture soit la moins pénalisante possible.



Solidarité

La solidarité et le vivre ensemble sont des valeurs fortes portés par l'équipe municipale, avec le souci de répondre au plus vite aux besoins de proximité. Grâce à une connaissance fine du territoire et de sa population, Jean Genet Adjoint au Maire délégué aux affaires sociales et aux solidarités a à cœur de mettre en œuvre ces dispositifs d'accompagnement, de soutien, de prévention, et de convivialité lorsqu'il s'agit de fêter les anniversaires des personnes les plus âgées.

Le CCAS de Notre Dame d'Oé est très présent sur le champ de l'action sociale, pour tout public, les plus fragiles et les plus vulnérables bien évidemment, mais aussi pour tous ceux qui traversent dans leur vie une situation passagère nécessitant un accompagnement ou la mise en place d'un dispositif d'aide adapté.



Les courses chez Intermarché : au service de nos aînés

Depuis de nombreuses années le CCAS a mis en place un service permettant à nos aînés oésiens d'aller faire leurs courses chez Intermarché une fois par semaine avec le minibus communal. Ce service, complètement gratuit, est assuré par un groupe de bénévoles qui se relaie chaque mardi matin pour venir les chercher à leur domicile et les véhiculer jusqu'au supermarché.

Personnes seules, isolées, sans moyen de locomotion, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie si ce service vous intéresse !

Suivez l'actu au quotidien :



**Blog de
Notre Dame d'Oé**
<https://notredamedoe37.blogspot.com/>



Oésia
<http://www.oesia.fr/>



**Site Internet de
Notre Dame d'Oé**
<http://www.ville-notre-dame-doe.fr/>

SÉCURITÉ



Une deuxième réunion d'information ouverte à l'ensemble de la population sans condition d'âge aura lieu :

à Oésia le mardi 7 février 2023 à 19h00

Action de prévention

Pour une première séance sur invitation, 70 personnes ont pu assister salle Blier à une action de prévention dont le but était de sensibiliser la population cible des seniors aux problèmes liés à la sécurité des personnes et des biens.

Ce fut l'occasion pour la Gendarmerie et la Police Pluricommunale d'aborder des sujets comme les escroqueries, les arnaques et le démarchage abusif, les cambriolages, les usurpations d'identité, etc. de faire passer un message de vigilance en respectant des conseils simples, et d'adopter également des gestes de prudence...

Le débat s'est aussi déplacé sur la téléphonie mobile et sur le numérique, sources de multiples arnaques.





DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Notre Dame d'Oé - Barleben : 15 ans

Pour les 15 ans de l'anniversaire du Jumelage Barleben/Notre Dame d'Oé, une délégation oésienne était invitée à se rendre à Barleben pour l'inauguration de la rue « Notre Dame d'Oé » et avec pour autre temps fort, le renouvellement de la Charte de jumelage pour les 15 ans de partenariat entre les deux communes. Les deux nouveaux maires Frank Nase pour Barleben et Patrick Lefrançois pour Notre Dame d'Oé ont signé un engagement à développer de nouveaux projets.

Outre un programme chargé de visites, de rencontres, de cérémonies officielles, d'échange de remise de médailles, les élus oésiens ont longuement salué et remercié Sophie Bacquelaine Présidente du Comité de Jumelage et Suzel Vandmeen, Trésorière du Comité de jumelage pour la préparation de ce séjour.



Elles ont permis à la délégation oésienne d'affronter la barrière de la langue, dans un programme chargé de rencontres, et d'échanges thématiques : inauguration de la rue Notre Dame d'Oé, visite du château baroque de Hundisburg, descente en bateau sur l'Elbe et échange avec les enseignants de l'école Pierre Trudeau qui

enseignent le français dès l'équivalence en France du niveau de classe CP, etc.

La délégation Oésienne a également remercié très chaleureusement les représentants du comité de jumelage de Barleben, IDOL e.Verein, son président Dieter Montag, l'ancien maire de Barleben, Franz-Ulrich Keindorff, Claudia Peukertn présidente de la Volkssolidarität, ainsi que les familles d'accueil. Le programme fut chargé.



Le 3 octobre, jour de l'unité allemande, la délégation s'est rendue au mémorial de Marienborn qui était un des points de contrôle qui permettait de franchir la barrière entre RFA et RDA. Ce fut l'occasion de revivre ces moments importants de l'histoire allemande, tant par la visite du musée que par des échanges et témoignages de citoyens de l'ex-RDA.

« Il y a dans les jumelages franco-allemands une valeur de solidarité et de découverte qui dépasse largement la seule dimension de réconciliation à laquelle on les a trop souvent réduits. Nous sommes les ambassadeurs d'un partenariat franco-allemand considéré comme un modèle qui est le fruit d'une histoire commune, basée sur la connaissance de l'autre, le dialogue des cultures, et surtout d'amitié entre nos deux villes... » ont rappelé les deux maires.



La rentrée scolaire du mois de septembre 2022 s'est déroulée en présence de M. le Maire, de Mme Macé, Maire-Adjointe déléguée à la vie scolaire, à la jeunesse et aux sports, de M. Labaronne, Député et Mme Cholat, Inspectrice de l'Éducation Nationale. Les écoles de Notre Dame d'Oé comptent 416 élèves.

Les effectifs restent donc stables cette année.

Le plan numérique à l'école est une des priorités de la Ville de Notre Dame d'Oé. Depuis le printemps, chaque classe de l'école élémentaire Françoise Dolto dispose d'un vidéo-Projecteur Numérique. L'école est également équipée de 2 classes mobiles composées de 12 tablettes numériques.



Effectifs des Écoles au 1er septembre 2022

École Maternelle Henri Dès

Directrice : Claire Lambert

147 élèves répartis en 6 classes

École Élémentaire Françoise Dolto

Directeur : Bastien Lelièvre

269 élèves répartis en 11 classes

Transport scolaire

216 enfants sont véhiculés chaque jour vers les collèges de Tours en 4 circuits scolaires.

Réhabilitation du restaurant scolaire

Les études de réhabilitation et d'extension du restaurant scolaire ont débuté au printemps dernier. La Ville de Notre Dame d'Oé est accompagnée à cet effet par l'agence GM concept, installée à Tours. À partir du cahier des charges défini par la collectivité, les techniciens de cette agence ont établi un état des lieux du site et ont élaboré des propositions d'aménagement. Cette opération permettra une rénovation du restaurant scolaire et des sanitaires de l'école élémentaire Dolto. Une extension du bâtiment actuel devra permettre de moderniser l'outil de production des 450 repas élaborés chaque jour sur ce site et d'aménager un self pour les élèves. Par ailleurs, de nombreux investissements en matière d'économie d'énergie ont été identifiés : isolation du bâtiment principal, mode de chauffage, changement des menuiseries...

Les aménagements extérieurs sont également pris en compte afin de favoriser les espaces de jeux et de détente, les espaces sportifs mais aussi en permettant la création d'îlots de fraîcheur.

Le projet sera finalisé en 2023 en partenariat avec l'ensemble des partenaires éducatifs (équipe enseignante, parents d'élèves, usagers...). Les travaux débiteront en 2024.



Après les TAP : le plan mercredi

Depuis septembre 2022, les élèves oésiens ont classe 4 jours par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'évolution du rythme scolaire a été l'occasion de définir un nouveau Projet Educatif de Territoire.

Conduit par Odile Macé, Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la jeunesse et aux sports, ce projet, décliné en 6 axes est partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs. Il est défini pour 3 ans et fait l'objet d'une contractualisation avec les partenaires institutionnels de la commune : l'Éducation nationale, les services Jeunesse et Sports et la Caisse d'Allocations Familiales.

Dans la continuité des Temps d'Activités Périscolaires, une attention particulière est portée sur l'offre éducative organisée le mercredi. À cet effet, la commune bénéficie du dispositif « plan mercredi » proposé par l'État. Une large palette d'activités éducatives est proposée aux enfants : sportives, artistiques, culturelles, environnementales, citoyennes...



<i>Léonore</i>	<i>David</i>	<i>Flore</i>	<i>Cléré</i>
<i>Noa</i>	<i>Landais</i>	<i>Ziggy</i>	<i>Renaud, Young</i>
<i>Milo</i>	<i>Giovanetti</i>	<i>Natis</i>	<i>Sardin</i>
<i>Gabriel</i>	<i>Lamour</i>	<i>Loann</i>	<i>Moandal Chatelard</i>
<i>Louis</i>	<i>Ippoliti</i>	<i>Énora</i>	<i>Duhourq</i>
<i>Céleste</i>	<i>Lammertyn</i>	<i>Noam</i>	<i>Pajot</i>
<i>Enzo</i>	<i>Simoes Das</i>	<i>Louis</i>	<i>Dézéfut</i>
	<i>Neves</i>	<i>Jimmy</i>	<i>Missoux</i>



Décès

<i>M. Michel Lanceplaine</i>	<i>M. Joseph Lhôte</i>
<i>Mme Jeanine Sabater veuve Laballe</i>	<i>M. Marc Roublin</i>
<i>Mme Martine Dervaux</i>	<i>Mme Gisèle Jarriau veuve Peineau</i>
<i>Mme Simone Clavey veuve Sallé</i>	<i>Mme Paulette Choquet épouse Mery</i>
<i>Mme Reine Apdey veuve Graffin</i>	<i>M. Patrick Arena</i>
<i>M. André Lebert</i>	<i>M. Gérard Herlaud</i>
<i>M. Pierre Pinguet</i>	<i>M. James Patin</i>
<i>Mme Marie-Jeanne Durain veuve Laigneau</i>	<i>M. Patrick Reault</i>
<i>Mme Lucette Boulet</i>	<i>Mme Gladys Vervaët veuve Villejoubert</i>
<i>M. Serge Brault</i>	<i>M. Gérard Fouché</i>
<i>Mme Colette Durand veuve Fromentin</i>	

Oswald Jamain et Géraldine Cordier
Benjamin Jeanne et Sabrina Jouzeau
Bruno Chesière et Sandra Lebert
Clément Paillard et Coralie Chauviré

Florian Duportal et Sarah Gaby
William Lecoq et Christine Sammour
Simon Sabandith et Catherine Pham
Pascal Blasius et Sandrine Gaveau



Mariages

2ème semestre 2022

James Patin nous a quitté



À l'âge de 74 ans, militant, bénévole associatif, cet instituteur, mis à disposition du Conseil Départemental, aura marqué de son empreinte le milieu sportif départemental en favorisant son développement et en y intégrant la dimension scolaire.

Homme de conviction et d'engagement, cet Oésien aura, par une forte présence de terrain, mis en place la cartographie de tous les équipements sportifs du département d'Indre-et-Loire.

Pour le département, au titre de la modernisation des équipements sportifs, il aura également en charge l'instruction des dossiers de demande de subvention.

Dans les années 90, il intègre le collectif du projet de construction de la maison des sports dont il élaborera la première maquette, et qui verra le jour des années plus tard à Parçay-Meslay.



Action pour : La semaine sans écran



Se passer d'écran : télévisions, jeux vidéos, consoles, tablettes et smartphones, pendant quelques jours les écoliers étaient appelés à relever le défi. Bien évidemment les parents peuvent également prendre part à cette action collective qui sera renouvelée en mai 2023.

Le fonds de la bibliothèque s'enrichit de nouveaux titres

Des bénévoles et des élus se sont retrouvés salle Mozart pour couvrir les nouveaux livres commandés, qui viennent enrichir, tout au long de l'année, les rayons de la bibliothèque.

Ces nouveaux livres sont déjà en place, venez les découvrir et emprunter une nouveauté parmi notre sélection.



Mon 1er livre



Pour la deuxième année consécutive, Béatrice Jakic, Adjointe au maire déléguée à la culture a remis à chaque enfant des classes de CP le livre offert par la municipalité. Par ce geste, la municipalité souligne la continuité de ses engagements à l'éducation et à l'apprentissage des savoirs. Une mesure qui a pour objectif d'encourager la lecture dès le plus jeune âge et d'inviter les enfants au voyage.

Les enfants se sont déplacés à la bibliothèque, un espace de culture à découvrir pour y recevoir leur livre « L'expédition rocambolesque du professeur Schmetterling » que Nadia Brunet, la bibliothécaire leur a lu. Un livre, édité en partenariat avec le Museum d'Histoire naturelle qui allie à la fois, science, biodiversité, et observation car tout au long du livre les enfants doivent rechercher et retrouver un papillon en voie de disparition : le Lavana Mysteriosa.

Finis les trajets seul en voiture, trouvez facilement les covoitureurs qui partageront désormais votre route quotidienne, grâce à Klaxit, la première application de covoiturage local financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Rentabiliser vos trajets domicile-travail, agir pour l'environnement tout en rendant service, c'est la promesse de l'application de covoiturage Klaxit. Déployé en début d'année auprès des principaux employeurs du territoire, ce premier service de covoiturage local s'étend aujourd'hui aux 25 communes du Syndicat des Mobilités de Touraine (Tours Métropole Val de Loire et les communes de Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames).

Pourront être financés tous les trajets de plus de 2 km entre le lieu de domicile et le lieu de travail, partant ou arrivant sur le territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine. Les passagers voyageront gratuitement et les conducteurs seront rémunérés par le SMT pour chaque passager transporté.

Par cette action, le Syndicat des Mobilités de Touraine souhaite, avec Tours Métropole, agir contre l'autosolisme et encourager l'usage des mobilités partagées au niveau local afin de désengorger les routes, réduire la pollution et faire face à la hausse du prix du carburant.

Comment utiliser l'application de covoiturage Klaxit ?

C'est très simple. Il suffit de télécharger l'application gratuite Klaxit qui met en relation passagers et conducteurs et de renseigner les détails de son trajet domicile-travail : adresse de départ, adresse d'arrivée et horaires. L'application garantit aux conducteurs un minimum de détour et permet aux passagers de choisir leurs horaires.

Le Syndicat des Mobilités de Touraine, avec Tours Métropole Val de Loire, finance vos covoiturages !



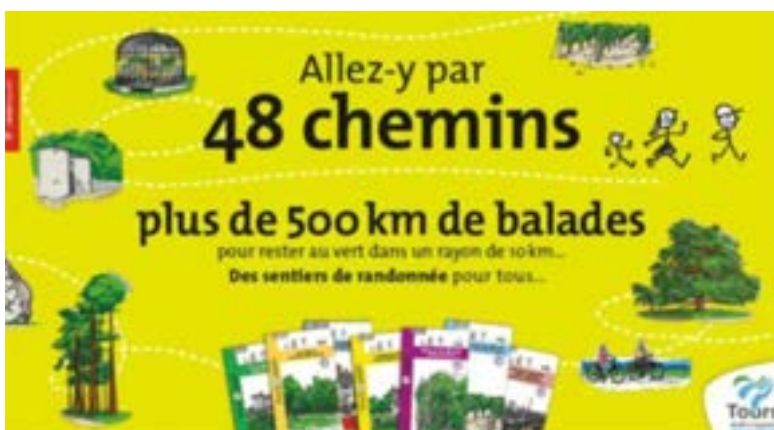
Pour le passager, le trajet est gratuit et le conducteur reçoit entre 2 € et 4 € par passager transporté et par trajet dans la limite de 6 trajets par jour.

Si jamais le conducteur annule le trajet retour, l'application permet de rentrer chez soi gratuitement en taxi et sans avance de frais.

Plus d'infos : sur www.klaxit.com. En chiffres : d'après la dernière enquête mobilité réalisée en 2019, 69 % des déplacements domicile-travail des habitants la métropole tourangelle sont réalisés en voiture et 96 % de ces mêmes déplacements sont réalisés en autosolisme, soit en moyenne 1,1 personne par véhicule ! Les déplacements domicile-travail en voiture représentent 15% de nos déplacements quotidiens mais 30% de kilomètres parcourus. Leur distance en moyenne est de 11,9km pour une durée moyenne de 24 minutes.

Pour faciliter le covoiturage, plusieurs aires sont implantées sur le territoire du Syndicat des Mobilités de Touraine dont celui d'Oésia à Notre Dame d'Oé.

Randos - running



La Métropole propose 500 km de sentiers de randonnées à découvrir au fil de 48 ballades, toutes adaptées aussi à la pratique de la course à pied pour les familles, les sportifs, et les randonneurs :

Où trouver les fiches Randos/Running ?

- * En téléchargement sur www.tours-metropole.fr/rando
- * à l'office de Tourisme de Tours Loire Valley rue Bernard Palissy à Tours
- * à l'accueil Vélo et Rando 31 boulevard Heurteloup à Tours
- * sur le blog communal pour le sentier découverte de Notre Dame d'Oé.

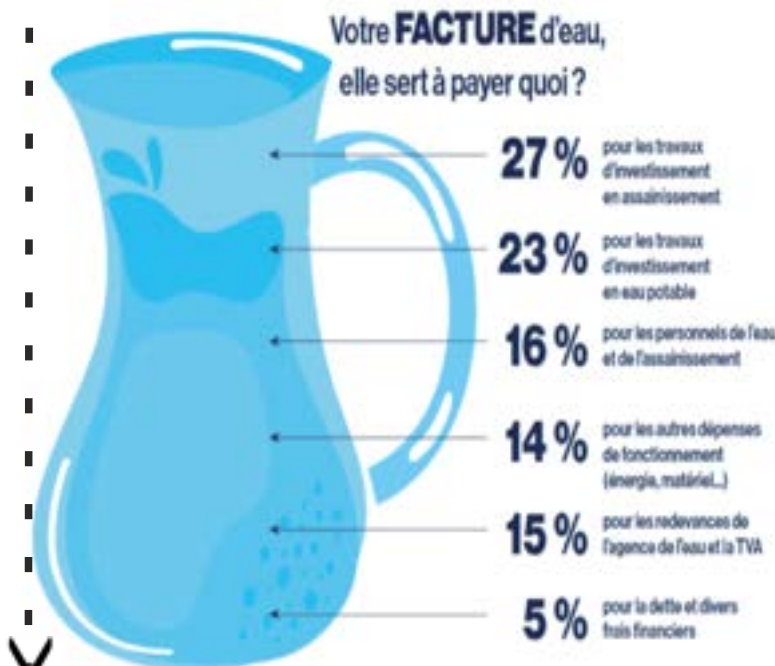
L'eau

Gestion en régie ou en délégation de service public, coût du traitement et de l'assainissement, entretien des infrastructures... Tours Métropole Val de Loire est en charge de la compétence eau potable depuis 2017. Plongez ici dans le service métropolitain de l'eau pour mieux comprendre comment cette ressource précieuse est captée, gérée et distribuée jusqu'au robinet.

Vous pouvez retrouver le guide complet sur l'eau : <https://www.tours-metropole.fr>



- ➔ 67 points de prélèvements
- ➔ 1 905 km de réseau de distribution d'eau potable
- ➔ 1 358 km de réseau de collecte d'eaux usées
- ➔ 43 réservoirs d'eau potable
- ➔ 27 unités de production d'eau potable
- ➔ 14 stations d'épuration
- ➔ 321 paramètres d'analyses
- ➔ 223 postes de pompage pour les eaux usées
- ➔ 54 000 m³ d'eau potable distribués chaque jour
- ➔ 19 km de réseau sont renouvelés tous les ans, deux fois plus que la moyenne nationale
- ➔ 28 millions d'euros par an pour le fonctionnement de l'eau et de l'assainissement
- ➔ et 39 millions d'euros par an pour le renouvellement des réseaux.



Un prix de l'eau inférieur à la moyenne nationale : en France, la facture d'eau moyenne est de 490 € TTC/an pour 120 m³ (soit 4,19 € TTC du m³).

Au sein de la Métropole de Tours, ce prix est de 3,06 € TTC/ m³, (soit 27 % de moins). À Notre Dame d'Oé, la facture d'eau moyenne est de 397,55 € TTC (soit 3,31 € du m³).

La différence entre les différentes communes provient du prix initial fixé par les communes avant 2017, des modalités de traitement de l'eau selon l'endroit où elle est captée, la longueur des réseaux à gérer et à entretenir ainsi que le nombre d'usagers.

Le principe de la convergence tarifaire étant acté au 1er janvier 2029 pour les 22 communes de la Métropole, elles se verront alors appliquées un prix du m³ de 3,97 € TTC.

2023

AGENDA

Janvier

3 au 29 Janvier

Ahnce et Chantal Juin
Expo - Salle Colette

Samedi 28 Janvier

Into the Groove - Théâtre
20h30 - Oésia

Février

Samedi 4 Février

Loto du COS - 20h00 - Oésia

Dimanche 5 Février

Foire aux livres - 8h30 à 16h00 - Oésia

Mardi 7 Février

Action de prévention avec la gendarmerie
19h00 - Oésia

Samedi 11 et Dimanche 12 Février

Les Arts Oésiens
10h00 à 18h00 - Oésia

Mercredi 15 Février

Keith - Jeune public
11h00 et 15h00 - Oésia

Mars

Vendredi 3 Mars

Alain Chamfort
Musique
20h30 - Oésia

Samedi 11 Mars

37 Heures - Théâtre
20h30 - Oésia

Vendredi 17 Mars

Le Point Virgule fait sa tournée
Humour
20h30 - Oésia

Samedi 28 JANVIER

Compagnie Supernovae

en partenariat avec le festival Désir... Désirs

Après un beau succès la saison dernière (une semaine à guichet fermé au Théâtre Olympia !) c'est avec un plaisir non dissimulé que nous accueillons cette pièce pleine d'humanité sur les planches d'Oésia.

1^{ère} partie : Bal Madonna à 19h - GRATUIT



oésia

Into the groove

théâtre

samedi 28 janvier
20h30

